

NPP Natural Plant
Protection



Microthiol® Spécial Disperss®



FONGICIDE

Le naturel pour protéger la nature

Points Forts

Microthiol® Spécial Disperss® assure une triple protection :

- **Préventif** : bloque la germination des conidies dès le début de la contamination.
- **Curatif** : élimine les filaments mycéliens pendant la phase de colonisation du végétal.
- **Éradiquant** : détruit les organes de multiplication : conidiophores et conidies.

UPL France - Tour Voltaire - 2^{ème} étage - 1 place des Degrés - 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com

www.uplcorp.com/fr



Notice en ligne



Microthiol® Spécial Disperss®

Le soufre élémentaire agit par contact immédiat ou bien à distance par les vapeurs qu'il émet.

- Formulation DG de qualité
- Par son mode d'action résolument multisite, Microthiol® Spécial Disperss® permet dans un programme anti-oidium de bloquer la sélection de souches de champignon présentant une adaptation aux applications répétées de fongicides unisites. Son emploi en adéquation avec la période de sensibilité de la vigne aux attaques d'oidium concourt à maintenir les programmes de lutte raisonnée à leur meilleur niveau d'efficacité.

Usages du Microthiol® Spécial Disperss®

Cultures	Usages / cibles	Dose max d'emploi	Nombre max d'applications (intervalle jours)	Stade d'application BBCH	DAR (jours)	ZNT aquatique (m)	ZNT arthropodes non cibles (m)
Artichaut, Cardon	oidium	7.5 kg/ha	2 (14j)	13-85	3	5	NC
Betterave industrielle et fourragère	maladies du feuillage - oidium	7.5 kg/ha	2	NC	3	5	NC
Betterave potagère	maladies du feuillage - oidium	7.5 kg/ha	2	NC	3	5	NC
Blé, Epeautre, Triticale	oidium	10 kg/ha	2	NC	3	5	NC
Cassissier, Groseiller, Myrtilier ⁽¹⁾	acariens, oidiums, phytoptes	7.5 kg/ha	4 (14j)	13-85	3	5	5
Cerisier	acariens, phytoptes	10 kg/ha	2	NC	3	5	20
Chicorées - Production de racines	phytoptes	10 kg/ha	2 (14j)	NC	3	5	NC
Epinard, Feuilles de bettes, Pourpier ⁽¹⁾	oidium	7.5 kg/ha	2 (7j)	13-87	1	5	NC
Framboisier, Mûres ⁽¹⁾	acariens, oidiums, phytoptes	7.5 kg/ha	4 (14j)	13-85	1	5	5
Houblon	oidium	7.5 kg/ha	8 (7j)	13-49	3	5	20
Manguier	oidium	7.5 kg/ha	4 (14j)	13-85	3	5	20
Melon, Pastèque, Potiron, autres cucurbitacées à peau non comestible ⁽¹⁾	oidium	7.5 kg/ha	8	NC	3	5	NC
Amandier, noyer, châtaigner, noisetier, pistachier	acariens, phytoptes	7.5 kg/ha	2	NC	3	5	20
Noisetier	oidium	7.5 kg/ha	2 (14j)	avant BBCH 32	3	5	20
Orge	oidium	10 kg/ha	2	NC	F	5	NC
Papayer	oidium	2.5 kg/ha	4 (14j)	13-85	3	5	20
Pêcher, Abricotier, Nectarinier	oidium	7.5 kg/ha	8	NC	3	5	20
	oidium tavelure	7.5 kg/ha	8	NC	3	5	20
	action qualité fruits - rugosité	7.5 kg/ha	8	NC	3	5	20
Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi, Pommette	Acariens, phytoptes	10 kg/ha	3 dont 2 à l'automne et 1 au printemps	automne : entre les stades BBCH 91 et 97 printemps : entre les stades BBCH 03 et 07	Automne : 3 Printemps : F (BBCH07)	5	5
PPAMC ⁽¹⁾	oidium	7.5 kg/ha	8 (7j)	13-87	3	5	NC
Porte graine - PPAMC, florales et potagères ⁽¹⁾	oidium	7.5 kg/ha	8 (7j)	13-87	NC	5	NC
Prunier	acariens, phytoptes	10 kg/ha	2	NC	3	5	20
Salsifis, Scorsonère	oidium	7.5 kg/ha	8 (7j)	13-87	3	5	NC
Tomate, Aubergine ⁽¹⁾	acariose bronzée	7.5 kg/ha	2	NC	3	5	NC
	acariens, erinose	20 kg/ha	1	NC	3	5	5
Vigne	excoriose	12.5 kg/ha	2	NC	3	5	5
	oidium	12.5 kg/ha	8	NC	3	5	5

(1) : usage également autorisé pour les cultures sous abris

Agriculture biologique : produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur.

Mode d'emploi : verser Microthiol® Spécial Disperss® en pluie progressivement dans la quantité d'eau nécessaire en agitant le mélange. quelle que soit la culture, ne pas appliquer Microthiol® Spécial Disperss® dès que la température risque de dépasser 28°C sous abri dans les 24 heures suivant l'application.

Délai de rentrée : 6h en plein champ et 8h sous abris après la fin de l'application.

NPP

Natural Plant
Protection by UPL

UPL France - UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008 : Distribution de produits phyto-pharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Homologation : N° 9800245. Détenteur d'AMM : UPL Europe Ltd - Composition : 80% de soufre micronisé - Formulation : Granulés dispersables (WG). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>



EUH401.

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102 - P234 - P270 - P273 - P501

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.